

## Livret d'accueil des stagiaires

### Notre mission

Savoir-Faire et Découverte propose à chacun d'apprendre et de pratiquer des savoir-faire manuels et écologiques.

Nous nous appuyons sur des artisans et paysans en activité, qui proposent de partager leurs savoir-faire, dans le cadre de stages-découverte, de formations-actions et de parcours individualisés.

Ces professionnels vivent de leur activité, mettent en oeuvre des savoir-faire de qualité dans le cadre d'entreprises ou d'association éco-responsables à taille humaine. Ils ont la volonté de partager leur expérience et de transmettre.

Nous validons leurs compétences techniques ET pédagogiques avant de les intégrer dans le réseau.

Chaque participant peut ensuite mieux faire lui-même, faire évoluer ses pratiques professionnelles ou/et personnelles, mieux préparer une reconversion professionnelle, dans le cadre d'une démarche éco-responsable.

### Nos formateurs : des artisans et paysans engagés dans l'économie locale et écologique

Les professionnels formateurs ont choisi leur métier par passion. 50% d'entre eux se sont reconvertis à leur métier artisanal et manuel en cours de carrière, pour donner plus de sens à leur vie, pour concilier vie familiale et professionnelle.

Tous sont tous engagés dans des démarches techniques, économiques et organisationnelles qui favorisent le développement d'une économie locale et écologique.

Les entreprises qu'ils animent sont à taille humaine (1 à 9 personnes). Ils travaillent en réseau avec les acteurs de leur territoire.

Ils utilisent des matériaux ou matières premières locales de qualité, des techniques de production et de transformations respectueuses de l'environnement.

Ils vendent et commercialisent leurs produits en circuits courts le plus souvent : vente sur place, dans les commerces bio locaux, à des groupements de consommateurs...

Ils vous reçoivent dans leur univers professionnel (atelier, ferme, chantier) pour transmettre leur savoir-faire par une pédagogie « par la pratique »



## Une pédagogie « par la pratique », au plus proche des réalités du métier, du savoir-faire

Formés à la pédagogie participative, Nos formateurs, artisans et paysans en activité, alternent théorie, explications techniques et mises en pratique, au plus proche de la réalité du métier, du savoir faire.

Il vous reçoit la plupart du temps dans l'atelier, sur leur lieu d'activité, adapté à un contexte d'apprentissage (outillage disponible pour chacun, salle dédiée aux parties théoriques si nécessaire...).

Les groupes sont de taille réduite (4 à 9 participants), ce qui permet de prendre en compte les niveaux et les attentes de chacun.

Cette méthode accélère le processus d'apprentissage (30 jours de formation par ex pour un CAP boulange ou ébénisterie) et facilite les prises de décision des porteurs de projet (orientation technique, taille et choix des investissements, type de commercialisation...)

Elle est particulièrement adaptée à

- des adultes en parcours de réorientation, qui ont pour certains une vie de famille ou un projet à lancer, ou sont salariés
- ceux qui ne souhaitent pas retourner sur les bancs de l'école

L'enquête réalisée en 2015 auprès de 5000 anciens stagiaires a montré que 78% d'entre eux mettent en oeuvre ou vont mettre en oeuvre le savoir-faire acquis en formation.

## Des parcours sur mesure, pour apprendre ce qui sera réellement utile pour votre projet professionnel

Chacun projet est unique. Pourquoi la formation serait elle la même pour tout le monde ?

Savoir-Faire & Découverte propose un large choix de modules complémentaires par « métier » : à chacun de choisir ce dont il a réellement besoin pour faire avancer son idée avant de se lancer.

Il est possible de constituer son propre « **parcours de formation** », échelonné dans le temps, à son rythme. Ainsi, si vous participez à un module « découvrir et créer une activité de... », vous pourrez poursuivre plus tard, pour préparer votre diplôme (CAP boulange ou ébéniste par ex), en intégrant directement la semaine 2 du parcours.

## Le respect des règles de sécurité

Le fait que les formations aient lieu en majorité en lien avec des environnements de travail (l'atelier de l'artisan par ex) vous amène à devoir respecter les règles de sécurité du lieu dans lequel vous vous trouvez.

Votre formateur est là pour vous informer à ce sujet.



## **Un conseiller formation à votre disposition**

Si vous rencontrez des difficultés pendant votre formation, qu'elles soient d'ordre pratiques ou liées au contenu du programme, et si vous n'avez pas les réponses que vous attendez auprès du formateur, un conseiller est à votre disposition de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h tous les jours ouvrables au 09 70 80 52 62. Pour nous contacter en dehors de ces horaires, un N° de téléphone mobile est à votre disposition de 7 h à 21 h : 06 08 69 95 94.

## **Les outils pédagogiques**

Le premier « outil pédagogique », ce sont les lieux de formation. Vous bénéficiez de l'équipement professionnel pour vous former au plus proche de la réalité du métier.

En complément, vous avez pendant la formation ou/et repartez avec :

- un livret ou des fiches techniques avec les principaux points étudiés pendant la formation et/ou
- une galerie photo légendée par le professionnel et les stagiaires, pendant la formation elle-même. Cette technique permet aux stagiaires d'avoir un outil pédagogique au plus près de ce qui a été réellement vécu et appris.

## **L'évaluation**

Toutes les formations actions donnent lieu à une évaluation :

- par une mise en situation de travail et /ou
- QCM ou contrôle continu (via document de suivi de la progression)

## **Après votre formation**

Un questionnaire d'évaluation vous est envoyé par mail. En complément, pour celles et ceux qui suivent une formation action, vous pouvez être sollicité par téléphone :

- dans les jours qui suivent votre participation pour faire un bilan avec un conseiller formation,
- dans les 6 mois à deux ans après votre formation afin que nous puissions mesurer en quoi votre parcours vous a t été utile et ce vous avez pu mettre en pratique (dans le cadre d'une création d'activité par ex).

## **Annexe**

Règlement intérieur applicable aux stagiaires  
Document de suivi pédagogique